

Le Passe Navigo Améthyste

Documents de base à joindre à votre demande, quelle que soit votre situation

- Photocopie d'une pièce justificative d'un an de résidence (lors de la 1^{re} demande) ou de moins de 3 mois pour un renouvellement
- Photocopie d'une pièce d'identité recto / verso (lors de la première demande)
- Photocopie recto / verso de votre passe Navigo
- Pour le forfait Navigo Améthyste zones 1-5 uniquement : **un chèque de 120 euros à l'ordre de « la Régie Améthyste »**
- Pièces justificatives complémentaires suivant votre situation (voir ci-dessous)

Document(s) complémentaire(s) à joindre également selon votre situation

- PERSONNES ÂGÉES À PARTIR DE 65 ANS**, non imposables ou avec un Impôt sur le Revenu (IR) inférieur au seuil de recouvrement (61€). Joindre une photocopie de :
 - L'avis d'imposition sur les revenus (pour les personnes nouvellement imposables suite au gel des barèmes d'imposition, l'avis de non imposition sur les exercices fiscaux 2011 et / ou 2012)
 - Ou si vous êtes bénéficiaires de l'Allocation Supplémentaire Vieillesse (ASV), copie de l'attestation correspondante

- ADULTES HANDICAPÉS** bénéficiant ou ayant bénéficié de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH). Joindre une photocopie de :
 - Si vous êtes bénéficiaires de l'AAH, le dernier décompte de paiement de l'AAH (moins de 3 mois)
 - Ou si vous êtes bénéficiaires actuels d'une pension d'invalidité ne dépassant pas le montant de l'AAH, une attestation de versement de pension d'invalidité
 - Ou si vous êtes bénéficiaires d'une pension d'invalidité de 2^e ou 3^e catégorie complétée par le Fond Spécial d'Invalidité (FSI), une attestation de versement
 - Ou si vous êtes bénéficiaires de l'ASV âgés de 60 ans ou plus, précédemment bénéficiaires de l'AAH ou d'une pension d'invalidité de 2^e ou 3^e catégorie complétée par le FSI, une attestation de versement
 - Ou si vous êtes anciens combattants invalides à 100 % uniquement, la carte ou l'attestation correspondante

RENVOYEZ OU DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER COMPLET
au **Centre communal d'action sociale (CCAS)** de votre ville
OU auprès de la **Direction des déplacements, Conseil général de l'Essonne**
1 rue Édouard Branly, 91000 Évry

Numéro Vert : 0 800 40 80 40
www.amethyste.essonne.fr
titretransport@cg91.fr

Conformément à la loi « Informatique et liberté », vous avez un droit d'accès aux informations vous concernant qui figurent dans nos fichiers. Il peut être exercé par demande écrite, auprès du Correspondant Informatique et liberté, Conseil général de l'Essonne, Hôtel du Département, Boulevard de France, 91012 Évry Cedex. Les informations communiquées dans cette demande seront utilisées afin de prévoir l'information nécessaire concernant les dispositifs d'aide départementale aux transports.